

# Le Smet pilote une étude sur les futures consignes de tri

Vu 11 fois | Le 30/09/2017 à 05:00 | Réagir

EDITION ABONNÉ

Le plastique, c'est le grand perdant du tri. Comment faut-il le trier ? Les usagers ne le savent pas forcément car une partie va dans la poubelle des déchets ménagers et l'autre dans le bac de recyclage. C'est donc compliqué. « Beaucoup de matières plastiques se retrouvent dans l'enfouissement alors qu'elles pourraient être valorisées. Nous pilotons une étude sur la valorisation de ce produit en Bourgogne. Cela concerne des territoires allant de Dijon à Digoin », indique Dominique Juillot, président du Smet. L'objectif est d'arriver à simplifier les consignes de tri. « Il faut créer des filières pour le plastique. Il y a déjà des groupes présents sur le territoire et ce sont des acteurs importants. Toutes les régions n'ont pas des industries si proches », précise-t-il. L'étude sera terminée à la fin de l'année.